Certificat de spécialisation Prospective et management public

Présentation

Publics / conditions d'accès

Cet enseignement vise les managers publics africains. Il s'adresse en particulier à ceux qui exercent une responsabilité d'ensemble sur des organisations publiques en Afrique, aux cadres et dirigeants de l'administration ou des organisations publiques africaines en charge de mettre en place des processus de conduite de changement et d'innovation pour en garantir la performance. Il concerne également les managers privés africains intéressés par les logiques d'innovations sociales et au processus de décision des organisations publiques constituant leurs clients ou partenaires en quête d'accomplissement du changement social.

Le niveau requis pour accéder à cet enseignement est bac+4 ou expérience professionnelle équivalente.

Objectifs

L'objectif général de ce certificat est de former les décideurs des administrations à la culture prospective et à l'utilisation des méthodes et des outils de la prospective afin d'impulser le changement et l'innovation dans les organisations publiques.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- Initier les décideurs aux concepts, méthodes et outils de la prospective pour un management réussi des organisations publiques ;
- Développer des compétences en management et décisions publics ;
- Opérer les changements positifs dans les organisations publiques par le développement des processus de la conduite du changement et de l'innovation sociale.

Modalités de validation

Ce certificat est validé par la réalisation d'un mémoire individuel et par des évaluations spécifiques pour l'obtention de chaque UE.

Compétences

Le certificat de spécialisation « Prospective et Management Public » apporte les compétences nécessaires à l'anticipation, à l'innovation, à l'animation de la réflexion sur l'avenir des organisations publiques, avec l'esprit et la rigueur de la méthode prospective, afin de permettre aux dirigeants des organisations publiques d'être les acteurs des changements et améliorations sociales souhaités.

Les compétences visées sont les suivantes :

- Capacité à cerner les enjeux liés à la prospective et à son application dans les organisations publiques ;
- Aptitude à décider de l'opportunité d'une démarche de prospective et à en diriger son processus au sein d'une organisation publique ;
- Utilisation des démarches prospectives pour éclairer l'innovation et la conduite du changement au sein des organisations publiques ;
- Conduite des processus d'évaluation des performances des organisations publiques
- Maitrise des techniques de management des organisations publiques ;
- Maitrise des processus de prise de décision dans les organisations publiques ;
- Capacité d'impulser le changement et les processus d'innovation au sein des organisations publiques.

Mis à jour le 22-03-2022

Code : CS11300A

15 crédits

Certificat de spécialisation

Responsabilité nationale : EPN16 - Innovation / Philippe DURANCE

Responsabilité opérationnelle : Madina RIVAL

Niveau CEC d'entrée requis : Sans niveau spécifique

Niveau CEC de sortie : Sans niveau spécifique

Mode d'accès à la certification :

- Formation continue

NSF :

Métiers (ROME) :

Contact national :

EPN16 - Innovation publique

Alice Anberrée
innovationpublique@cnam.fr

Enseignements

15 ECTS

Prospective, décision, transformation	PRS201 6 ECTS
Prospective, management et décision publique	PRS216 3 ECTS
Prospective, innovation et conduite du changement dans les organisations publiques	PRS217 3 ECTS
Mémoire	UAIP2H 3 ECTS